

Que se passe-t-il aux USA ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Que se passe-t-il aux USA ?

Elections de 1984 : Reagan, gare aux femmes !

L'administration Reagan ne s'est pas montrée favorable aux femmes, notamment en ne soutenant pas l'ERA comme son parti l'avait fait jusqu'alors. Aussi, au moment où s'ouvre déjà la campagne pour les élections présidentielles de 1984, un net clivage se dessine entre les électeurs masculins et féminins, on parle de « gender-gap » comme on a parlé de « generation-gap » il y a quelques années. Dans le parti républicain, il y a 21 % de plus d'hommes que de femmes favorables à Reagan. Et les organisations féminines encouragent déjà les femmes à prendre conscience de leur poids politique, puisqu'elles forment les 52 % de la population. La grande organisation nationale NOW a décidé de faire campagne pour la nomination d'une femme à la vice-présidence ; du côté républicain, on aurait, dit-on, articulé le nom de Mme Jeanne Kirkpatrick, membre du Cabinet et représentante des Etats-Unis à l'ONU.

L'histoire de l'ERA

En septembre, des femmes suisses ont été invitées à rencontrer au Château de Lenzbourg Mme Susan H. De Concini, qui a une double formation d'économiste et d'assistante sociale en psychiatrie. L'essentiel de son exposé a porté sur l'histoire de l'ERA, qu'il est intéressant de comparer avec celle de l'initiative sur l'égalité.

En 1776 déjà, Abigail Adams écrivait à son mari en train de rédiger la Déclaration d'Indépendance : « Je désire que vous vous souveniez des femmes et soyez plus favorable et généreux à leur égard que vos ancêtres... Si on ne nous accorde pas une attention particulière, nous sommes décidées à fomenter une rébellion, et nous ne nous sentirons liées par aucune loi à l'élaboration de laquelle nous n'aurons pas eu part ».

En 1927, un projet d'amendement à la Constitution est déposé, mais n'aboutit pas. Il est repris en 1972, mais les Etats renâclent. En 1978, on prolonge le délai dans l'espoir d'obtenir la ratification encore de trois Etats et donc de la majorité des 3/4 requise. Rien ne bouge, et en 1982, l'amendement est considéré une nouvelle fois comme battu. Mais les femmes ne se déclarent pas perdantes, et le même projet d'amendement est à nouveau déposé devant le Congrès, qui commencera à l'examiner cet automne.

ERA ou pas, la situation des femmes s'est tout de même améliorée au cours des

années grâce au *Civil Rights Act*, qui leur profite aussi bien qu'aux minorités ethniques, et grâce à l'*Affirmative Action Program*. Leur nombre s'accroît dans les autorités politiques des Etats et des communes. Au Congrès, elles sont 24 contre 15 en 1971.

Il n'en reste pas moins qu'elles sont toujours prétéritées en matière de sécurité sociale, qu'il n'y a aucun domaine où leurs salaires soient égaux à ceux des hommes, que la femme enceinte ne jouit que d'une protection insuffisante : congé de 6 semaines seulement, et souvent des difficultés pour conserver son travail ou le retrouver.

La ratification de l'ERA reste donc pour les Américaines la clé de l'accès à l'égalité.

On demande des assurances unisexes

Une femme fonctionnaire de l'Etat d'Arizona a découvert que les annuités qu'elle avait régulièrement payées, lui vaudraient une rente de 34 \$ par mois inférieure à celle touchée par un homme. Raison invoquée par la compagnie d'assurance : les tables actuarielles donnent à la femme une espérance de vie de 7 ans supérieure à celle de l'homme. La Cour Suprême a refusé par 5 voix contre 4 cette argumentation en se basant sur le *Civil Rights Act* de 1967. Cette décision ne sera pas rétroactive, mais elle réjouit tout de même les organisations féminines, qui luttent pour obtenir dans tous les domaines des polices d'assurance « unisexes ». — (pbs)

Centre féministe pour apprendre l'anglais

A Oakland (Californie), des femmes ont fondé en 1977 une école d'anglais (*The English Center for International Women**) s'adressant aux étrangères non anglophones qui ont émigré aux Etats-Unis, soit de façon permanente, soit dans le but d'y faire des études à l'université. Un principe a présidé à la création de l'école : les femmes peuvent s'entraider. Thèmes des discussions de groupes : la discrimination sexuelle dans le travail, le rôle des femmes dans les médias et dans la publicité, les mères qui travaillent, la prise en charge des enfants, etc. Jusqu'à présent, quelque quatre cents femmes de vingt-neuf pays ont suivi les cours de l'ECIW. — (mg)

* ECIW, P.O. Box 9813, Mills College, Oakland, California 94613, Etats-Unis

Une femme prix Nobel de médecine

Barbara McClintock, 81 ans, botaniste de formation, qui a fait sa carrière principalement à l'université de Cornell aux Etats-Unis, mérite un hommage spécial. Elle est la 18^e femme à recevoir un prix Nobel, la 3^e pour la médecine, la première à recevoir seule cette distinction, ses deux prédécesseurs ayant partagé le prix avec des confrères.

Ce prix récompense une découverte faite il y a quelque trente ans en étudiant les variations de taches sur les grains de maïs, qui n'avait été publiée que dans le rapport annuel de l'institut où travaillait B. McClintock. Pourtant, cette découverte est comparable, par son histoire et son importance, à celle du moine Mendel trouvant les lois de l'hérédité en cultivant des pois de senteur sur sa fenêtre. B. McClintock a trouvé les éléments qui provoquent des variations dans le capital génétique des grains de maïs, mais ce n'est que plus tard, après qu'on ait décodé la fameuse hélice qui transmet l'hérédité et qu'on ait constaté que les éléments détectés par B. McClintock se retrouvent dans bien d'autres organismes vivants, des bactéries à l'homme, qu'on a reconnu l'importance pour la biologie et la médecine des recherches de B. McClintock, poursuivies d'ailleurs tout au long des années. Elles lui ont déjà valu sept doctorats honoris causa et de nombreux prix de sociétés savantes.

Condamnation à mort au Pakistan : des précisions

Suite à l'appel que nous avons lancé dans notre numéro de juin-juillet en faveur d'une jeune femme pakistanaise, Zarina Bibi, condamnée à mort ainsi qu'à d'autres peines (coups de fouet, travaux forcés et amende) pour avoir tué son enfant nouveau-né, une de nos lectrices, qui s'était intéressée à ce cas, a reçu une réponse de l'ambassade du Pakistan à Londres.

Il y est précisé que la condamnation à mort de Zarina Bibi a été prononcée conformément au code pénal pakistanaise, inspiré de la loi anglo-saxonne en vigueur pendant la période coloniale, et non de la loi islamique ; que cette condamnation, prononcée par la cour de district, doit encore être confirmée par la Haute-Cour,